



SAMAGROW K (4-3-8) ● ● ●



COMPOSITION

Granulés d'engrais organo-minéral purs d'origine végétale et animale.

ANALYSE

88% de matière sèche

65% de matière organique

4% N (90% N organique, 10% N ammonium)

3% P₂O₅

8% K₂O

1% MgO

8% CaO

1% SO₄

Rapport C/N : 9 Diamètre des granulés : 4-5 mm

pH: 6,5 Masse volumique : 0,75 kg/l

UTILISATION

Culture maraîchère, culture fruitière, viticulture, agriculture.

LIVRAISON

En vrac, en big bags de 500 à 1250 kg
ou en sacs de 20 à 25 kg.

AVANTAGES

- ✓ engrais écologique, sain et durable
- ✓ supplément de potassium et de soufre
 - + promeut la force et la résistance de la plante
 - + meilleurs goût et durée de conservation de la récolte (surtout dans les cultures de fruits, tubercules et bulbes)
- ✓ riche en matière organique
 - + meilleure qualité du sol + formation de humus
 - + amélioration de l'activité microbologique, de la structure, de l'aération et de la capacité de rétention en eau du sol
 - + stimulation du développement des racines
- ✓ nombreux oligo-éléments (Fe, Mn, B, Mo, Zn et Cu)
 - + des éléments constitutifs de la plante
 - + nécessaires à la gestion de l'eau, la photosynthèse, la division cellulaire, la fertilité et du métabolisme des protéines de la plante
- ✓ teneurs organiques des minéraux élevées
 - + les nutriments se libèrent de manière progressive et prolongée
 - + pas de lessivage
 - + pas de risque de brûlure pour les feuilles et les racines
- ✓ installation de production moderne
 - + des granulés d'engrais de très haute qualité + inodores
- ✓ possibilité d'enrichir en engrais minéraux ou organiques, en acides humiques, en acides aminés ou en mélasse

.....

Ce produit répond aux conditions de la réglementation européenne (CE) no 1069/2009 qui réglemente, avec le règlement d'exécution (CE) no 142/2011, l'utilisation des sous-produits animaux. Il répond aussi aux exigences de la norme française NF U 42-001.